



TERMES DE RÉFÉRENCE

Pour une action d'assistance

Etude sur « La Traçabilité et l'analyse des résultats des évaluations réalisées dans l'Université Tunisienne »

I/ CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Dans le cadre du deuxième Projet d'Appui à la Reforme de l'Enseignement Supérieur (PARES II), le MERSTIC a décidé d'accorder à l'Instance Nationale de l'Evaluation, de l'Assurance Qualité et de l'Accréditation (IEAQA) une allocation pour le développement de son système d'assurance qualité.

Une des actions à entreprendre dans le cadre de ce projet est de faire une Etude intitulée Etude sur « La Traçabilité et analyse des résultats des évaluations réalisées dans l'Université Tunisienne », et ce pour répondre à l'un des objectifs généraux à savoir le développement des activités d'évaluation des institutions, des cursus et des programmes.

II/ OBJECTIFS GENERAUX ET RESULTATS ESCOMPTES DE L'ACTION :

1/ Objectifs généraux :

L'action projetée a pour objectif de tracer et d'analyser les résultats d'évaluations effectuées dans les établissements universitaires Tunisiennes et qui sont classées et archivées au Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique, des Technologies de l'Information et de la Communication

2/ Résultats escomptés :

Se doter d'un document formalisant un état des lieux des évaluations effectuées à l'Université Tunisienne et les tendances qui y sont consécutives. Ce document constituera un prérequis pour la mise en œuvre des activités de l'IEAQA en termes de résultats des évaluations, de la conduite des évaluations, des référentiels adoptés, des écarts significatifs et de la pertinence des rapports relatifs à l'historique de l'évaluation effectuée à l'Université Tunisienne.

III/ PROGRAMME ET METHODOLOGIE :

Pour atteindre ces résultats, l'étude se déroulera sous forme de consultations des documents archivés disponibles au MESRSTIC.

IV/ QUALIFICATIONS ET PROFIL DU CONSULTANT :

- Diplôme supérieur : au moins Doctorat troisième cycle.
- 10 ans d'expérience professionnelle en enseignement supérieur.
- 5 ans d'expérience comme auditeur et /ou consultant de référentiels qualité.
- Ayant dispensé des sessions de formation sur les techniques d'évaluation et d'audit
- Expériences comme membre exerçant dans des activités d'évaluation
- Parfaite connaissance de la langue française
- Maîtrise de l'outil informatique.

V/ CALENDRIER, DUREE ET LIEU DES MISSIONS :

La durée est de 30 jours à honorer avant le 15/06/2014.

Les interventions du consultant auront lieu à une salle dédiée au MESRSTIC

Le calendrier détaillé sera défini dans le contrat après négociation avec l'expert retenu.

VI/ RAPPORT :

Le consultant établira un rapport final décrivant le déroulement, la pertinence, l'efficacité et l'efficience de l'action.

Ce rapport constituera un état des lieux des résultats des évaluations effectuées dans les établissements d'enseignement supérieur Tunisiens, notamment celles assurées par le CNE (comité national d'évaluation) . Il doit tracer, rassembler et analyser les données par discipline et par zone géographique et avec l'usage d'outils statistiques

Le contenu de rapport sera exposé aux membres de l'IEAQA à une date qui sera fixée en commun accord.

VII/ MOYENS ET RESSOURCES A MOBILISER PAR LE CONSULTANT :

Le consultant prend à sa charge son transport, son hébergement et tous les frais engendrés lors de son séjour.

Il est tenu de mobiliser par ses soins les moyens logistiques primordiaux pour sa propre utilisation.

VIII/ RESPONSABILITE DU CONSULTANT :

Le consultant est censé s'acquitter de sa mission avec la diligence voulue et selon les règles de l'art.

La responsabilité du consultant envers l'IEAQA est régie par le droit applicable au marché.

IX/ PIECES CONSTITUTIVES DE LA MANIFESTATION D'INTÉRÊT :

1. Lettre de candidature
2. Fiche de présentation du candidat (domaines d'expertise & ressources du candidat, brochure, plaquette, site web, ...)
3. Expériences générales du candidat avec les pièces justificatives
4. Références récentes (trois dernières années) et pertinentes en missions similaires, avec mention obligatoire des données suivantes : libellé des missions, pays, période d'exécution, état de réalisation.
5. Qualifications en rapport avec la nature de la mission avec les pièces justificatives
6. Curriculum Vitae du consultant.

X- MODE DE SELECTION :

Le mode de sélection de consultant est celui du consultant individuel (personne physique) selon les directives de la Banque Mondiale. Toute candidature émanant d'un bureau ou d'un groupement sera exclue. Cependant, les consultants individuels appartenant à un bureau ou groupement peuvent présenter des candidatures individuelles. Une commission de sélection des candidatures établira un classement des candidatures selon un barème de notation des qualifications techniques de l'expert comme suit :

- les qualifications en rapport avec la nature de la mission (20)
- la pertinence du CV (10)
- les expériences générales (20)
- les références récentes des trois dernières années en missions similaires (35)
- la connaissance du contexte local (missions accomplies en Tunisie, participation à des manifestations ou actions antérieures en Tunisie, connaissance de l'organisation administrative, etc..) (15)

Le candidat le mieux classé sera contacté pour présenter son offre financière et assister à la séance de négociation de son contrat.

XI- CONFLIT D'INTERET :

Ne peut être sélectionné le consultant ayant exécuté une mission qui par sa nature risque de s'avérer incompatible avec une autre des missions qu'il a exécutées pour le même client ou pour un autre